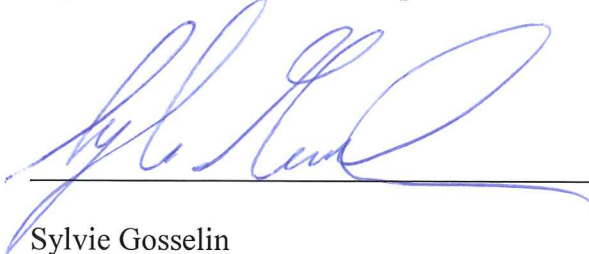


AVIS PUBLIC

CONSTITUTION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DU NORD DES MASKOUTAINS

AVIS PUBLIC est donné, que la première assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains aura lieu, en vertu du décret, le 12 septembre 2016 à 19h30, à la salle du conseil de la Municipalité de Saint-Hugues située au 390, rue Notre-Dame à Saint-Hugues.

Signé à Saint-Hugues ce 7 septembre 2016



Sylvie Gosselin
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Saint-Barnabé-Sud